



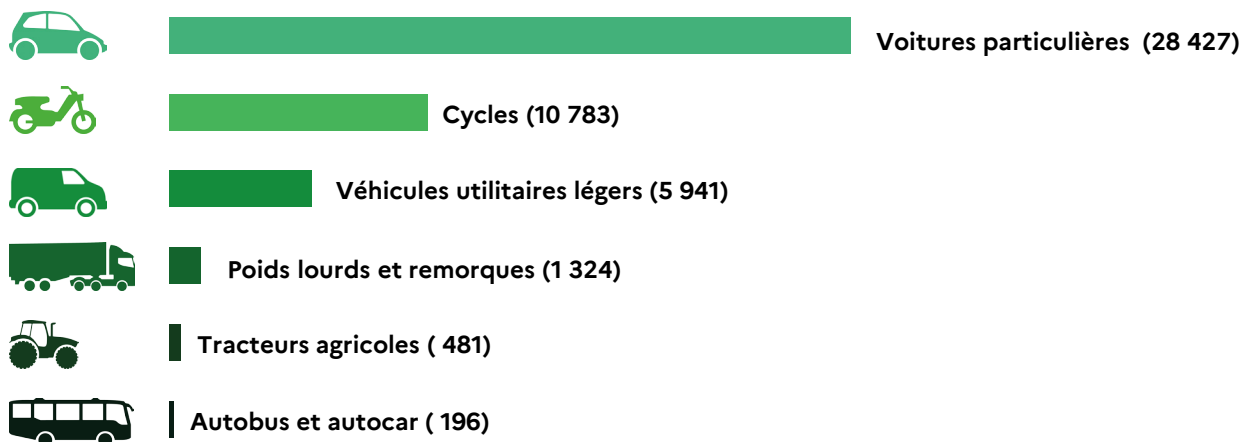
Les immatriculations de véhicules neufs en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en France métropolitaine sont en légère baisse au troisième trimestre 2025 par rapport à la même période en 2024. Cela s'explique surtout, tant à l'échelon régional que national, par le recul des immatriculations des voitures particulières neuves et des cycles (plus de 80 % des véhicules immatriculés). Leur contribution à la baisse est de 30 % pour les voitures et 58 % pour les cycles (respectivement 52 % et 50 % au niveau national).

Sur 12 mois, les immatriculations de voitures neuves sont en baisse de presque 7 % par rapport à la période d'octobre 2023 à septembre 2024, dans la région comme pour la France métropolitaine. Dans le même temps, les ventes de voitures d'occasion augmentent légèrement alors qu'elles stagnent à l'échelon national.

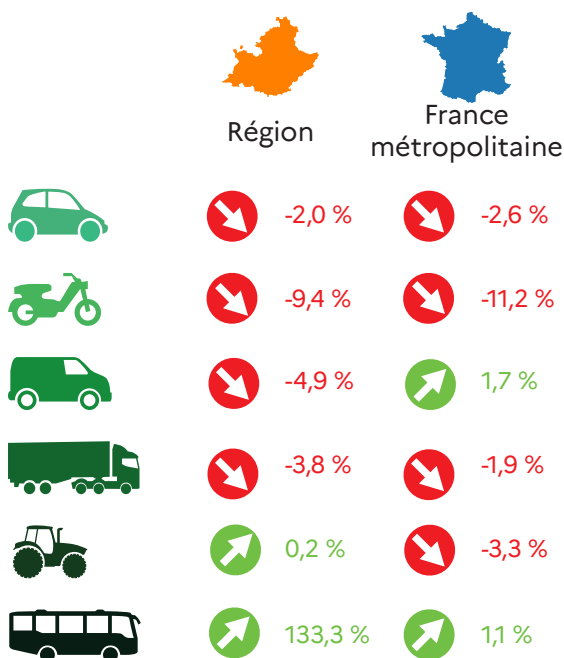
En parts de marché, les voitures neuves électriques se maintiennent à un niveau comparable à celui des voitures à essence (hors hybrides non rechargeables) et les dépassent même sur le mois de septembre. C'est lié à la fin du bonus écologique pour les voitures particulières. Les véhicules électriques commandés avant le 30 juin 2025 bénéficient encore du bonus s'ils ont été facturés (et donc immatriculés) avant le 30 septembre.

Nombre d'immatriculations de véhicules neufs en Provence-Alpes-Côte d'Azur au troisième trimestre 2025

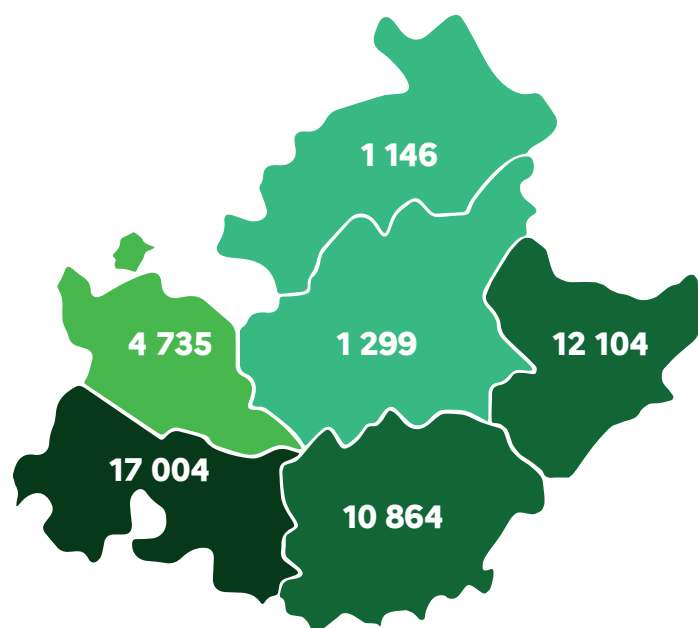
PACA - 47 152



Variation par rapport au troisième trimestre 2024

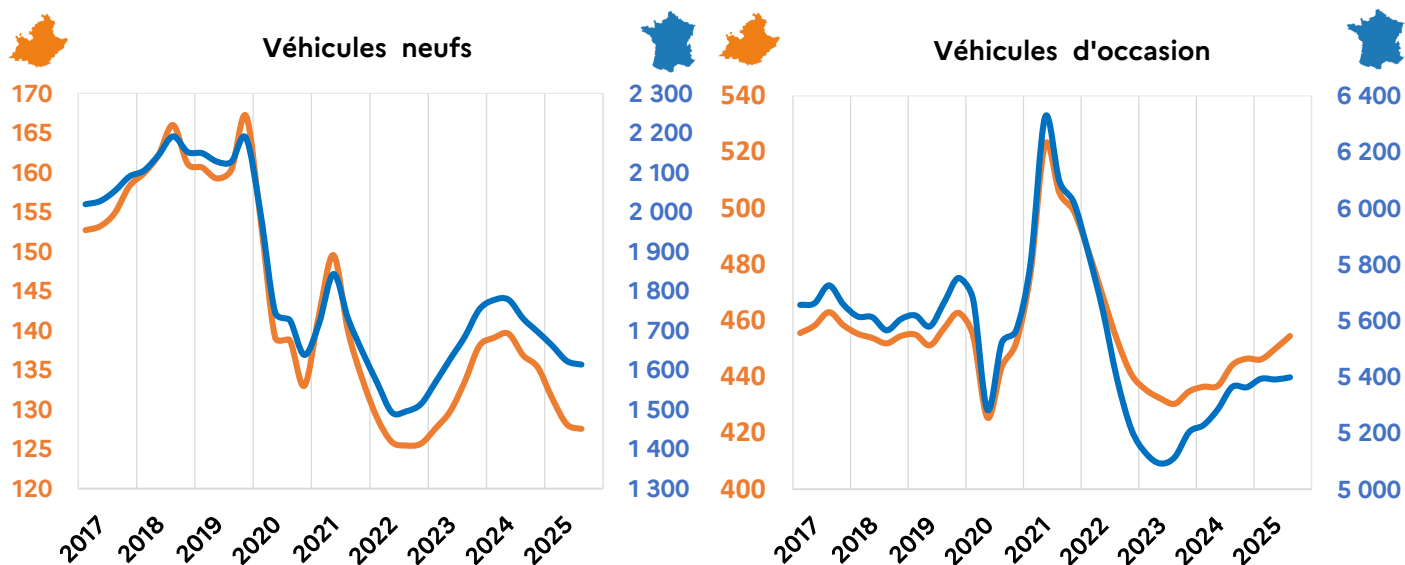


Répartition des immatriculations au troisième trimestre 2025



Évolution des immatriculations de véhicules particuliers

Nombres d'immatriculations sur 12 mois glissants (en milliers), chiffres en fin de trimestre

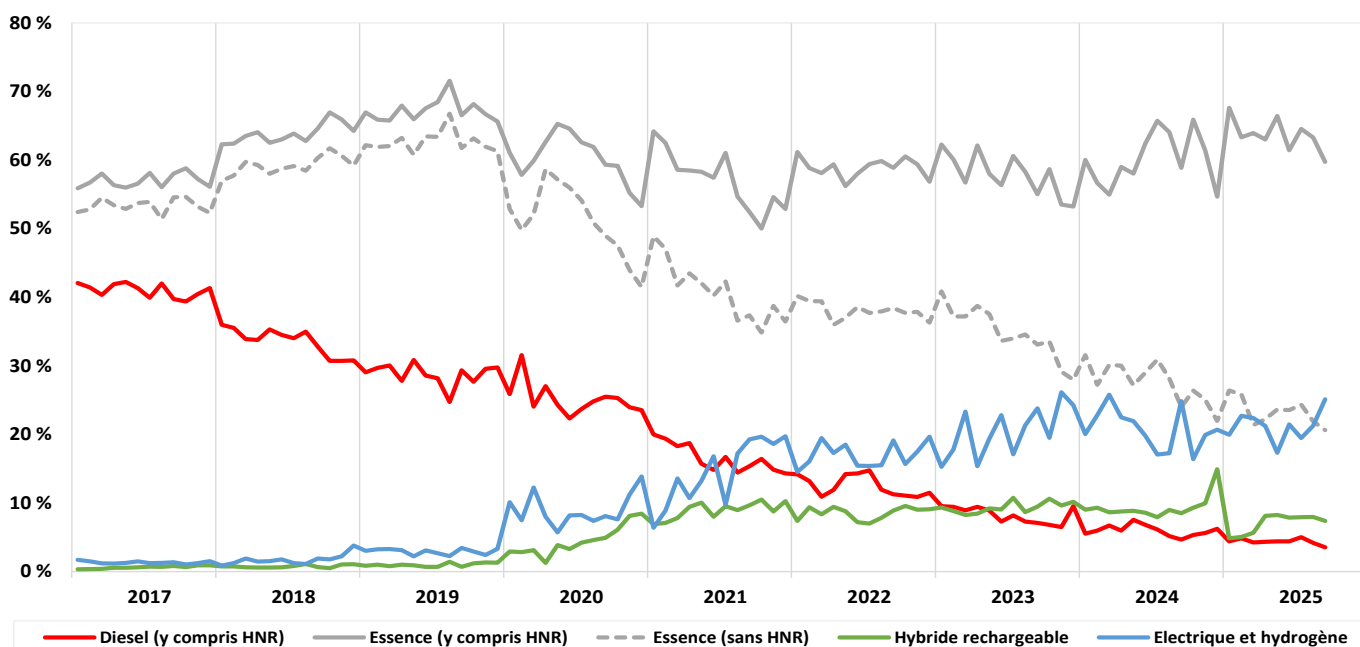


4 %

C'est la part des véhicules fonctionnant à l'électricité ou à l'hydrogène dans le parc de voitures particulières de Provence-Alpes-Côte d'Azur au 1^{er} janvier 2025, contre 3 % au 1^{er} janvier 2024. Pour l'ensemble de la France de métropole, cette part est de 3 %.

C'est nettement moins que la part de marché de ces véhicules dans les ventes de voitures neuves ces derniers mois (22 % en moyenne sur le troisième trimestre). Cela s'explique par le fait que les immatriculations en 2024 dans la région ne représentent que 4 % du parc. Le renouvellement de ce dernier est donc lent.

Évolution de la part des énergies dans les immatriculations de véhicules de particuliers neufs



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Directeur de rédaction :
Responsable de rédaction :
Rédaction :
Infographie :

Sébastien Forest
Sylvie Fraysse
Bruno Deruaz
Joel Hemmerich

Pour en savoir plus :

www.paca.developpement-durable.gouv.fr
www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

DREAL PACA : 16 Rue Antoine Zattara - CS 70248 - 13331
Marseille Cédex 3 - Tél : 04 88 22 61 00